



Charleroi, le 2 juin 2005

---

COMMUNIQUE DE PRESSE

---

**Le Député fédéral MR Olivier CHASTEL demande que le Comité de concertation pour l'environnement de l'aéroport de CHARLEROI - BRUXELLES SUD se réunisse**

Le Député fédéral MR Olivier CHASTEL, Président de la Fédération MR du Hainaut, regrette que le Comité de concertation pour l'environnement de l'aéroport de CHARLEROI - BRUXELLES SUD n'ait plus été réuni depuis plus d'un an, c'est-à-dire depuis l'installation du nouveau Gouvernement wallon. Le Député fédéral MR Olivier CHASTEL rappelle que la concertation et la communication sont indispensables pour assurer l'insertion des aéroports dans leur environnement et demande au Ministre André ANTOINE de veiller à ce que la concertation mise en place soit réactivée.

Pour rappel, afin d'intégrer les aspects environnementaux dans la politique de développement aéroportuaire, le Gouvernement wallon avait décidé de créer pour chaque aéroport un Comité de concertation pour l'environnement, lieu privilégié d'échange d'informations, d'examen et de tentative de règlement de tout problème concernant l'environnement des aéroports. Ces Comités sont composés des principaux acteurs concernés.

Ce Comité de concertation pour l'environnement de l'aéroport de CHARLEROI - BRUXELLES SUD, présidé par l'Echevin de CHARLEROI Gérard MONSEUX, comprend des représentants de Belgocontrol, de la SA BSCA, de RYANAIR, de VIRGIN EXPRESS, des comités de riverains, de l'administration de l'Aéronautique, de la SRWT, de la SOWAER et bien sûr du Gouvernement wallon et des villes de CHARLEROI et FLEURUS.

Le Député fédéral MR Olivier CHASTEL rappelle que le développement de l'aéroport de CHARLEROI - BRUXELLES SUD a toujours été une priorité pour le MR et dans ce cadre, il considère qu'il est particulièrement important de faire en sorte que ce développement puisse intervenir en harmonie avec l'environnement.